



COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

**Bilan 2017-2018 de la DPJ en Montérégie  
Encore de nombreux défis à relever, selon l'APTS**

---

**Longueuil, le 11 octobre 2018** – « Oui, nos intervenant·e·s ont la cause des enfants tatouée sur le cœur, sauf qu'il nous faut des conditions de travail qui vont nous permettre de mieux les aider, car la réalité est très difficile sur le terrain pour nos salarié·e·s en centre jeunesse. Nos gens sont à bout de souffle et doivent composer avec des taux de roulement élevés, un manque de ressources chronique et des dossiers qui s'accumulent. »

Ainsi a réagi Fabienne Chabot, représentante nationale de l'APTS au [CISSS de la Montérégie-Est](#), au bilan 2017-2018 qu'a déposé hier la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) de la Montérégie, sous le thème « La cause des enfants tatouée sur le cœur ». L'hommage rendu hier aux intervenant·e·s du centre jeunesse (CJ) par la directrice de la protection de la jeunesse ne doit pas cacher les défis majeurs qu'il faut relever sans délai pour réduire la surcharge et prévenir l'épuisement professionnel. « C'est clair que nos intervenant·e·s ont la cause des enfants à cœur, souligne Fabienne Chabot. Il le faut pour faire leur travail dans les conditions qui sont les leurs, car la pression sur le personnel est énorme et l'environnement de plus en plus exigeant, comme le révèlent les chiffres. »

Au CJ de la Montérégie, le personnel est en surcharge dans plusieurs secteurs, comme par exemple dans les équipes travaillant en application des mesures où le nombre de jeunes par intervenant·e a augmenté de plus de 10 % depuis deux ans. Cela crée un stress énorme sur les intervenant·e·s qui souhaitent maintenir un service de qualité pour les jeunes et leurs familles. Les taux d'absence en assurance maladie en témoignent. L'an dernier, le cumul des heures d'absence en maladie a atteint l'équivalent de 73 personnes salarié·e·s à temps complet sur le territoire montérégien. « Il faut impérativement trouver des solutions pour améliorer les conditions de travail de nos membres en CJ, plaide Fabienne Chabot, afin de leur donner les moyens d'offrir une qualité et un niveau de service que les jeunes et leurs familles sont en droit de recevoir. »

Pour la dernière année, le nombre d'intervenant·e·s ayant quitté définitivement l'établissement s'élève à 251. « En CJ, la pression sur le personnel est énorme et les conditions très difficiles, indique la représentante nationale de l'APTS. Nombre d'éducateur·trice·s ne font que passer, avant de se trouver un emploi ailleurs ou carrément de se réorienter. Les CJ peinent à retenir leur personnel, tout particulièrement les plus jeunes. »

« Les intervenant·e·s du CJ de la Montérégie se dévouent pour les enfants et leurs familles. Il faut mieux les soutenir. Notre syndicat suit de près la réalité de ses membres en CJ et nous appelons les établissements et le ministère à travailler de concert avec notre syndicat afin de bien identifier les problèmes et, surtout, d'y apporter des solutions », de conclure la porte-parole syndicale.

### **À propos de l'APTS**

Avec 55 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Il y a près de 1 300 membres qui travaillent pour la DPJ en Montérégie.

- 30 -

Pour renseignements :  
Fabienne Chabot  
Téléphone : 514.237.5758 (cell.)